



MAIRIE DE TRAMBLY
71520 SAÔNE ET LOIRE
Tél : 03 85 50 46 98
Fax : 03 85 50 40 88
trambly@orange.fr
www.trambly.com

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 septembre 2010

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi dix septembre deux mille dix à 20 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Christophe Balvay, Christian Chevalier, Jacques Thord, Bernard Perrin, Patrick Chatelet, Stéphane Charvet et Mmes Nathalie Carré et Séverine Da Silva.

Absent : Mr Jean-Marie Delon.

Secrétaire de séance : M. Jacques Thord.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire fait part du décès ce mercredi de Madame Mathilde Lescalier, centenaire depuis le 28 avril dernier.

D'autre part il félicite son Adjoint André Forest pour la naissance de son petit fils Silouane, né ce jeudi 09 septembre.

1-INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS SUR LES DIFFERENTES REUNIONS INTERCOMMUNALES

SIVOS des Grosne : Nathalie commente la réunion qui s'est déroulée courant août où plusieurs sujets étaient à discuter : remplacement aide cantinière à St Pierre le Vieux, garderie à Germolles sur Grosne. Tout a été opérationnel pour cette rentrée scolaire 2010/2011.

SIVU Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne : Nathalie a participé à trois réunions au cours de l'été, afin de préparer la rentrée avec les Agents de ce Syndicat.

Communauté de Communes de Matour et sa Région : le Maire donne diverses informations dont la demande d'adhésion de la Commune de Clermain au 01 janvier 2011 à la Communauté de Communes de Matour et sa Région ; la prochaine réunion communautaire se déroulera ce mardi 14 septembre, à 20h30 en Mairie de TRAMBLY.

SIRTOM de la Vallée de la Grosne : le Maire évoque la dernière réunion où le principal débat a été un choix de site de rattachement pour l'élimination des déchets ménagers.

« A CLOCHE PIERRES » : André Forest commente l'inauguration de cette balade qui a rassemblé de nombreux visiteurs satisfaits le vendredi 25 juin en soirée ; une réunion est programmée fin septembre afin de créer une association pour l'animation de cette exposition. Diverses petites modifications sur ce parcours (vitrines, matérialisation du jardin de la Cure,...) seront à réaliser.

2-TRAVAUX VOIRIE

Christophe Balvay, responsable de la voirie fait le point des travaux réalisés :

- Ent. Barraud, terrassement : Travaux d'aménagement de deux virages sur le chemin rural « entre la Bussière et la Croix des Laboriers »,
- Ent. Thivent : montée du Bourg, chemin rural « en Plaine » (où divers points sont à revoir), il restera les voies communales « la Gotale », dos d'âne « montée du Carge »,
- Ent. Sdel : l'enfouissement des lignes électriques en « haut du bourg » est en cours de finition.

L'ensemble des Elus souhaite que le broyage de l'ensemble des accotements des voies communales soit réalisé une nouvelle fois avant l'hiver.

Patrick Chatelet évoque un marquage pour délimiter le parking à hauteur du cimetière communal et informe que le chemin rural récemment refait à la Forêt a subi dernièrement quelques dégradations par un véhicule d'entreprise de débardage de bois.

Déneigement : Christophe Balvay présente aux Elus les différentes possibilités pour le déneigement des voies communales, un devis demandé pour la modification de la lame du traîneau actuel n'a pas encore été établi par l'entreprise Braillon ; ou de confier l'ensemble des prestations à une entreprise ; il présente deux devis, après discussion, l'ensemble du Conseil Municipal décide de confier ces travaux de déneigement à l'entreprise Thierry Lacharme de St Jacques des Arrêts pour une année.

La Commission Voirie de la Communauté de Communes de Matour et sa Région envisage un achat groupé de sel de déneigement.

TRAVAUX BATIMENTS : André Forest, responsable des Bâtiments fait le point sur différents travaux d'entretien à réaliser dans les bâtiments communaux.

De ce fait, les devis suivants sont acceptés à l'unanimité :

- Ent. Gamma Therm : remplacement coudes, tuyau sur chaudière, (Maison berthet-Bonnetain) de 213.02 € TTC
- Ent. Chevalier, menuiserie : pose de deux tablettes d'angle, salle de la Mairie : 313.35 € TTC,
- Ent. Cortier, serrurerie : remplacement grille ventilation, salle du Mille Club : 260.37 € TTC,

Ecole de Trambly : M.Alain Dechenaux, instituteur, demande l'achat d'un lecteur DVD pour sa classe ; le Conseil Municipal proposera sa demande à M. Lapalus, Président du Sivos des Grosne.

3-DEMANDES DE DIFFERENTES ASSOCIATIONS :

Les Bouchons de l'Espoir : le Maire donne lecture du courrier de Mrs Lafay et Ewerwijn, Président et Trésorier secrétaire de l'Association « les Bouchons de l'Espoir » souhaitant la mise à disposition du véhicule communal lors de leurs livraisons de bouchons à la société de recyclage à Pont d'Ain. Après discussion, le Conseil Municipal, donne son accord sur le prêt du

véhicule communal deux fois par an pour ces livraisons mais souhaite auparavant être destinataire des statuts de cette association ainsi que du compte rendu de la dernière assemblée générale.

Air Soft : le Maire fait part de sa rencontre avec M. Romain Bellamy, domicilié au « bourg » qui souhaite une mise à disposition d'un terrain d'environ 200 à 500 m² pour son association afin de pratiquer ce sport avec ses adhérents sur le territoire de Trambly. A ce jour, la Commune ne dispose pas de terrain nu, et regrette de ne pas pouvoir donner suite à cette demande.

Société de chasse : le responsable de la société communale de chasse de TRAMBLY a attiré l'attention du Maire sur les problèmes que rencontre l'Association du fait de l'accroissement constant de la population de sangliers sur son territoire.

Des récoltes de maïs ont été détruites et les agriculteurs concernés sont très mécontents. Le Maire explique qu'il est intervenu auprès de la Direction Départementale des Territoires et la Fédération Départementale des chasseurs de Saône et Loire pour l'attribution de « boutons supplémentaires » sur les 2 zones administratives nommées Unités de Gestion (UG) 26 et 28.

4- BULLETIN MUNICIPAL 2010

La première réunion pour la préparation du bulletin municipal 2010 est fixée au mercredi 29 septembre à 18 heures 15, salle de la Mairie.

5-QUESTIONS DIVERSES

Courrier de la Mairie de Montagny sur Grosne : le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Sauvageot, Maire donnant connaissance de leur décision d'une limitation de tonnage (26 T) sur deux VC de la commune de Montagny sur Grosne, cette limitation de tonnage des deux voies permettant une issue à la route « de Pari-Gagné » à Trambly et sollicite donc notre autorisation pour poser un tel panneau sur notre commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise la pose de ce panneau dès l'entrée de la voie communale reliant « Pari-Gagné » à Montagny (pour limitation à hauteur de la déchetterie).

Courrier de M. Dinet : le Maire fait part d'un courrier en date du 29 juin 2010 de M. Hubert Dinet, propriétaire d'une maison à « La Forêt ». Celui-ci suite à une demande d'extension des réseaux Eau et Electricité, chiffrage par le Sydesl et le Cabinet Merlin, précise qu'il prend à sa charge l'ensemble du montant de ces prestations.

Location Vente Atelier Relais Vouillon : le Maire rappelle les conditions de la vente du bâtiment relais construit par la Commune sur la zone d'activités de « Pari Gagné » pour la SCI DBV représentée par son gérant M. Bernard VOUILLON.

Ce crédit bail a fait l'objet d'actes notariés devant l'étude de Maîtres Crivelli et Saulnier les 26 octobre et 09 novembre 1995 et d'un avenant le 26 juillet 2001.

Par courrier du 20 février 2009, la SCI DBV a levé l'option d'achat pour ces biens immobiliers, et accusé réception en a été donné par lettre du 25 avril 2009 de la Mairie.

Le Conseil Municipal,

-Décide la vente de ce bâtiment (cadastré B 465 lieu dit « la Mardouze » 1ha 04 a 92 ca) à la SCI DBV représentée par son gérant M. Bernard Vouillon, avec effet au 31 décembre 2010, au prix de 0.15€.

-Autorise M. le Maire à signer l'acte de vente correspondant par devant Maîtres Crivelli et Saulnier, Notaires à Matour.

Dons : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acceptation de dons effectués à la Commune par toutes Associations et particuliers.

ERDF : le Maire informe l'Assemblée qu'une coupure d'électricité aura lieu le 14 septembre prochain au lieu-dit Montravent entre 13h30 et 16h30 afin de permettre les travaux de remplacement d'un transformateur.

ZAD : le Maire donne connaissance d'une déclaration d'aliéner un bien ; il s'agit d'une maison d'habitation cadastrée B 100 « au Bourg » dans le périmètre de la ZAD (propriété de Maurice Vouillon). Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter pour cette vente et charge le Maire de notifier cette décision auprès de l'Etude Notariale Crivelli-Saulnier à Matour, chargée de la rédaction de l'acte.

Jacques Thord : informe que les contrats souscrits auprès de Totalgaz (fournitures gaz des bâtiments de la Mairie, Ancienne Cure et du Mille Club) et France Telecom (abonnement des postes téléphoniques dans les divers locaux communaux) ont été modifiés au cours de l'été. Ces nouvelles prestations sont plus économiques.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Vendredi 05 Novembre 2010 à 20 heures
salle de la Mairie.